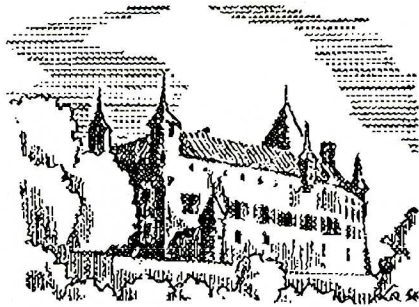


ASSOCIATION POUR
LA CONSERVATION
DU
CHATEAU D'ORON

Bulletin 1991



NOUVEAU! La cotisation annuelle doit être payée à l'aide du bulletin vert inclus dans ce bulletin (voir page 46)

Convocation à l'Assemblée générale
du dimanche 5 mai 1991, à 11h00
au Château d'Oron

☞ Consulter la feuille d'information à la page 44

Château d'Oron - mode d'emploi

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le Château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

Accès :

En voiture : par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN 12 à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis

Parking pour environ 200 voitures

En train : Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château :

Du 3 janvier au 31 mars : de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Du 1er avril au 31 octobre : de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

Du 1er novembre au 31 décembre : de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Le Château est fermé le lundi

Gardien : J.-J. Maquelin. ☎(021) 907 72 22

Tarifs des visites :

a) par personne adulte	Fr 5.-
b) militaires, étudiants, AVS	Fr 2.50
c) enfants jusqu'à 16 ans	Fr 1.-
d) Ecoles, par enfant ou accompagnant	Fr 0.50
e) groupes dès 20 personnes	Fr 2.50

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, etc...

s'adresser :

Au secrétariat : ☎ (021) 26 51 97

Association pour la Conservation du Château d'Oron

17, avenue d'Ouchy

1006 Lausanne

pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions :

Restaurateur officiel du Château :

Le Montreux Palace

100, Grand Rue

1820 Montreux

☎ (021) 963 53 73

Télex 453 101

Télécopieur (021) 963 73 23

Bureau : Château d'Oron (021) 907 88 27

Table des matières

Château d'Oron - Mode d'emploi.....	2
Table des matières.....	3
Comité de l'Association.....	4
Domaines d'activité des membres du Comité.....	5
Billet du Président.....	6
Rapport d'activité 1989.....	9
La vie au Château à la veille de la révolution.....	16
Les projets d'études et de travaux de restaurations historiques ...	18
La bibliothèque : un bilan de santé.....	25
Comptes 1990.....	28
Budget 1991.....	30
Statistiques.....	32
Liste des membres au 31.12.1990.....	34
Statuts de l'Association.....	42
Assemblée générale 1991.....	44
Paiement de la cotisation annuelle.....	46
Tarifs de location des salles.....	47
Notes.....	48

Table des illustrations

Page de couverture: la bibliothèque, photo de André Locher

Page 15 : le Château d'Oron : catelle de poêle en faïence (Pollien à Lausanne vers 1750)

Pages 21 et suivantes: plans du rez-de-chaussée, du premier étage et coupe par André Locher

Comité de l'Association

Président :



Raymond Junod, *Rue de Bourg 25, 1003 Lausanne*

20 11 60
Fax 311 05 38

Vice - Président :

André Locher, *Au Champ à la Meille,
1608 Oron-le-Châtel*

907 85 78
Fax 907 95 72

Secrétaire - Caissier :

Georges Tschopp, *17 avenue d'Ouchy,
1006 Lausanne*

26 51 97

Membres :

Yves Callet - Molin, *Rue du Simplon 40,
1800 Vevey*

922 74 58
prof. 922 74 64
Fax 922 74 66

Ami Desmeules, *La Louchyre,
1084 Carrouge*

903 12 62
prof. 907 77 51
Fax 907 97 51

Jean-Rodolphe Glarner, *La Fontaine,
1074 Mollie-Margot*

781 13 16
prof. 20 15 61

Marinette Leresche,
1610 Oron-la-Ville

907 76 74
prof. 907 85 44

Bernard Völlmy, *La Coppelainaz,
1608 Oron-le-Châtel*

907 87 18
prof. 903 22 51
Fax 903 31 46

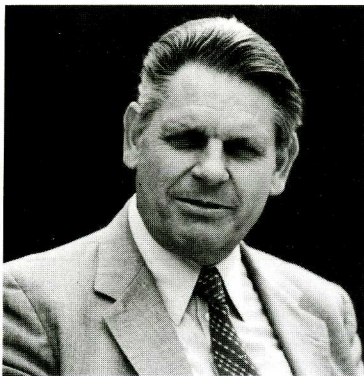
Brigitte Waridel, *Bibliothèque cantonale et universitaire
Place de la Riponne 6, 1005 Lausanne*

312 88 31
Fax 23 92 83

Domaines d'activité des membres du Comité

	<i>Répondant au sein du Comité</i>	<i>Adjoint</i>
1 . Contacts avec donateurs, sponsors, autorités, presse...	<i>Junod</i>	<i>Desmeules</i>
2 . Recrutement de nouveaux membres	<i>Desmeules</i>	<i>Tous</i>
3 . Musée	<i>Callet Molin</i>	<i>Waridel</i>
4 . Bibliothèque	<i>Waridel</i>	<i>Tschopp/Locher</i>
5 . Forêt, terrains et source	<i>Völlmy</i>	<i>Desmeules</i>
6 . Photographies	<i>Locher</i>	
7 . Entretiens et restaurations historiques	<i>Callet Molin</i>	<i>Locher</i>
8 . Archives des travaux	<i>Callet Molin</i>	<i>Locher</i>
9 . Entretiens courants	<i>Glarner</i>	<i>Leresche</i>
10 . Systèmes de sécurité	<i>Locher</i>	<i>Völlmy</i>
11 . Surveillance et instruction du personnel	<i>Locher</i>	<i>Völlmy/Leresche</i>
12 . Contacts avec le Restaurateur et Le Montreux Palace	<i>Leresche</i>	<i>Völlmy/Locher</i>
13 . Location des salles	<i>Tschopp</i>	<i>Montreux Palace</i>
14 . Bulletin d'information	<i>Locher</i>	<i>Waridel/Völlmy</i>
15 . Fichier des membres	<i>Locher</i>	<i>Tschopp</i>
16 . Comptabilité	<i>Tschopp</i>	<i>Locher</i>
17 . Archives du Comité	<i>Tschopp</i>	<i>Desmeules</i>
18 . Procès-verbaux	<i>Tschopp</i>	<i>Locher</i>
19 . Correspondance	<i>Bureau</i>	
20 . Organisation des repas (AG, Comité)	<i>Leresche</i>	<i>Tschopp</i>
21 . Animation	<i>Völlmy</i>	<i>Junod/Waridel</i>
22 . Publicité	<i>Locher</i>	<i>Waridel/Völlmy Callet-Molin</i>
23 . Chronique du Château	<i>Liard</i>	

Billet du Président



L'an dernier, lors de notre Assemblée générale un membre de l'Association avait demandé si "quelque chose était prévu pour le 700^e de la Confédération".

Cette chose est aujourd'hui décidée : le Château d'Oron vivra en 1991 à l'enseigne de ce 700^e. Il sera au centre de deux manifestations d'envergure, mais de caractères différents :

- La première sera organisée le mardi 18 juin, sous le haut patronage de M. Marco Solari, délégué du Conseil fédéral pour le 700^e, assisté de son homologue vaudois, M. Pierre Keller. Avant la célébration de la Fête des quatre cultures à Lausanne, quelque deux cent cinquante invités se réuniront pour un déjeuner où se retrouveront artistes et représentants politiques des cantons, avec à leur tête le Conseil fédéral *in corpore*. Le Château d'Oron sera ce jour-là le haut-lieu de la politique et des arts. On nous réserve aussi la surprise d'un couronnement dans cet art subtil qu'est la gastronomie. Si l'essentiel de la fête est orchestré par les responsables du 700^e, avec notamment le concours apprécié de la Confrérie du Guillon et du Montreux Palace, le Château d'Oron et son Comité entendaient être partie prenante à cet événement exceptionnel. J'y reviendrai.

- La seconde manifestation liée à cette commémoration se déroulera du 1^{er} au 3 août dans le cadre de la Fête nationale. Toute la population du district sera invitée à Oron-le-Châtel. Des stands d'artisans, les fanfares, les sociétés locales, des carrousels animeront ces jours de fête. Les participants pourront se restaurer et étancher leur soif sous plusieurs cantines.

D'autre part, notre Château se trouve sur l'un des itinéraires pédestres de "Etoile CH91" et pourra être visité par les nombreux randonneurs empruntant ce cheminement pour se rendre au Rütli.

L'implication du Château d'Oron dans les fêtes du 700^e a demandé un sérieux engagement du Comité et en particulier de sa commission d'animation.

Les circonstances paraissaient idéales pour faire mieux connaître le Château et notre Association. C'est ainsi que chaque hôte recevra le 18 juin un cérémonial, c'est-à-dire un livret indiquant le déroulement de la fête,

l'ordonnance du repas, et dans lequel figurera une notice sur le Château. Un modeste cadeau sera adressé au domicile de chaque participant : ce sera très vraisemblablement une bouteille de Clos d'Oron avec les compliments chaleureux de l'Association.

La création du cérémonial du 700^e a donné l'élan nécessaire pour concrétiser notre idée de trouver une nouvelle manière de présenter le Château d'Oron. Ce nouveau look, pour s'exprimer en bon français, sera dû au talent de Werner Jeker, un artiste de renom, domicilié à Châtillens, qui s'est spontanément et gracieusement mis à notre disposition.

Pour le reste, le Comité a poursuivi les tâches que vous avez bien voulu lui confier.

En tout premier lieu, il a réparti les responsabilités entre ses membres selon la liste qui figure dans le présent bulletin. Les missions confiées spécialement à chacun de ses membres n'altèrent en rien l'esprit d'équipe qui nous anime.

1990 est la première année vécue en application de la nouvelle convention signée avec le Montreux Palace. En dépit de questions de détail qui ont fait l'objet d'entretiens avec les responsables de la restauration, nous pouvons nous féliciter des rapports entretenus avec le Montreux Palace, y compris sur le plan financier puisque les rentrées 90 sont supérieures aux sommes prévues au budget.

Ces relations vont même se renforcer : le Montreux Palace a demandé de pouvoir servir des repas durant le mois de janvier, jusqu'ici fermé. Le Comité a admis d'entrer en matière. Mais cela implique une réorganisation de l'intendance. Notre gardien, M. Maquelin, doit être secondé de manière que les services du Château soient assurés durant toute l'année et que vacances et jours de congé puissent se prendre normalement. C'est pourquoi vous pouvez lire dans ce bulletin l'annonce qui devrait nous permettre de trouver la personne qui voudra bien assumer ces responsabilités à temps partiel.

Les préoccupations immédiates n'ont pas empêché le Comité de poursuivre ses efforts pour la Conservation de notre édifice, ce qui est et reste une mission prioritaire. Ce bulletin fait le point sur la situation pour les travaux historiques proprement dits sous la signature d'Yves Callet-Molin, et pour la bibliothèque, sous la signature de Brigitte Waridel.

Les études en cours doivent précéder la mise en chantier de travaux importants. Même si, classés par ordre d'urgence, ceux-ci s'étaleront sur plusieurs années, leur coût dépassera, et de loin, celui des interventions annuelles d'entretien. Au cours de cet exercice, un plan d'investissement sera établi. Les autorités responsables des monuments historiques seront

sollicitées. Mais pour la part non subventionnée, les ressources habituelles du Château n'y suffiront pas. Il faudra requérir le soutien d'amis sûrs et importants. Mais pour nous soutenir dans notre démarche, l'essentiel réside dans l'adhésion et dans l'appui déterminés de tous les membres de l'Association. Nous comptons sur vous pour votre encouragement moral, bien sûr, mais pour un engagement actif en recrutant de nouveaux membres ou par tout autre moyen que je laisse à votre imagination. Nous en avons besoin.

Et pour terminer, un grand merci à nos trois annonceurs, le Montreux Palace, la Banque cantonale vaudoise et le Crédit foncier vaudois, qui vous offrent ainsi ce bulletin.

Raymond Junod

**Association pour la Conservation du Château
d'Oron**

**Dès le 1er mai 1991 ou date à convenir
Un nouveau poste de Gardien remplaçant
(homme ou femme) est à repourvoir**

Ce futur collaborateur ou cette future collaboratrice remplacera le gardien-titulaire pendant ses vacances. Il ou elle sera capable de faire visiter le Château, veiller à son entretien et collaborer à la préparation des salles de réceptions. Nous cherchons, de préférence, une personne habitant dans la région.

Ce poste vous intéresse ? Prenez contact sans tarder avec l'une des deux personnes ci-dessous qui se feront un plaisir de vous fournir de plus amples informations! Vous pouvez également leur adresser directement vos offres de service complètes.

André Locher, vice-président de l'Association,
1608 Oron-le-Châtel, 021 907 85 78 ou
Bernard Völlmy, membre du Comité de l'Association,
1608 Oron-le-Châtel, 021 907 87 18 ou 021 903 22 51

Rapport d'activité 1989

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 avril 1990

Présidence : M. Raymond Junod, président
Comité : M. André Locher, vice-président
M. Georges Tschopp, secrétaire-trésorier
Mmes Marinette Leresche, Brigitte Waridel
MM. Yves Callet-Molin, Ami Desmeules,
Bernard Völlmy
Excusé : M. Jean-Rodolphe Glarner

A 11 heures, le président déclare ouverte l'Assemblée générale 1990; il salue tous les membres présents et les remercie d'avoir bien voulu répondre à notre convocation.

Il distingue particulièrement nos invités, à savoir:

M. et Mme Pierre Graber, ancien président de la Confédération, membre d'honneur

M. Maurice Meylan, représentant le Grand Conseil Vaudois

M. Ami Desmeules et Mme, préfet, représentant le Conseil d'Etat Vaudois

M. Maurice Tombez, préfet du district de Moudon

M. et Mme Louis Corboz, représentant la Municipalité d'Oron-le-Châtel

M. et Mme Frédéric Corboz, président du Conseil Communal d'Oron-la-Ville

Mmes Berthe et Léa Gavillet de Pully

M. et Mme Louis-Daniel Perret, bibliothécaire, Lutry

M. et Mme Yves Giraud, professeur à l'Université de Fribourg, Lussy

M. et Mme Alfred-J. Frei, directeur général du Montreux Palace

M. et Mme Jörg Götzinger, ancien responsable de la restauration du Château, Chernex.

- Les membres d'honneur :

M. Héli Liard, président d'honneur,

Mme Marguerite Borgeaud,

M. et Mme Philippe Gavillet

M. et Mme Albert Leresche,

M. et Mme Robert Treboux.

- Les journalistes :

M. Francis Army et Mme, de la *Gazette de Lausanne*,

M. Roger Pasche et Mme, du *Journal de Payerne*

Au début de l'Assemblée, le président rend hommage à Pierre Favre, responsable de la bibliothèque, décédé le 12 mai 1989. Les membres se lèvent pour honorer sa mémoire.

M. Raymond Junod passe à l'ordre du jour de cette Assemblée, qui figure en page 36 du "Bulletin 1990" et il propose d'ajouter un point 5.bis "Budget 1990", une des innovations de cette Assemblée générale. Il n'y a pas d'objection à cette proposition.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale 1989

Il figure, dans le bulletin, aux pages 7 et suivantes. Le président ouvre la discussion à son sujet et sollicite les remarques éventuelles. Ce n'est pas le cas et le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

Vous avez tous reçu, et sans doute lu le bulletin d'information. Vous avez ainsi une idée de la vie du Château en 1989.

Deux membres ont demandé des précisions sur quelques points auxquels il sera répondu plus loin.

Ce premier bulletin est à la fois un défi et une aventure parce que, une fois la décision prise, il faut adopter un sommaire, rechercher les auteurs, rédiger, tenir les délais, etc. Et puis, le pli étant pris, il faut penser à le publier chaque année. Ce premier bulletin est l'oeuvre de Brigitte Waridel et de Bernard Völlmy sous la coordination d'André Locher, notre vice-président. Le président les en remercie, de même que deux auteurs, MM. Yves Giraud, professeur de littérature française, à l'Université de Fribourg, et Héli Liard, qui ont également contribué à cette rédaction.

Côté gastronomie : la convention entre le Montreux Palace et l'Association a été reconduite. Cette convention nous assure une ressource financière importante; elle est conclue pour cinq ans, c'est à dire jusqu'au 31.12.1994. Le taux de la redevance varie entre 12 et 14%; le chiffre d'affaires comprend les menus, les boissons, mais non la décoration florale, les attractions, l'impression des menus, les chandelles, etc.

Les travaux du nouvel équipement de la cuisine et l'établissement des décomptes sont achevés. Les investissements du restaurateur ont été de plus de Fr. 200'000.- et ceux de l'Association de près de fr.135'000.-. Aucune contrepartie n'a été exigée de la part du Montreux Palace, mais en cas de non reconduction de la convention, l'Association s'est engagée à reprendre l'équipement de la cuisine à un prix qui sera fixé,

le moment venu, à dire d'experts. Un inventaire a été établi, fixant d'une façon précise ce qui appartient au Montreux Palace d'une part, et à l'Association d'autre part.

Il convient de se réjouir de la bonne entente et de la volonté de collaboration qui n'ont cessé de régner dans tous les entretiens avec le Montreux Palace. M. Alfred-J. Frei, directeur général du Montreux Palace, nous a annoncé ce matin que M. Jörg Götzinger, préposé aux repas du Château, a été appelé à remplir d'autres fonctions dans le sein du groupe et que son remplaçant est M. Hervé Buchs. Le président remercie donc M. Götzinger de son engagement et des résultats obtenus. Il souhaite une très cordiale bienvenue à M. Hervé Buchs avec l'espoir que nos rapports seront empreints d'un esprit de loyale collaboration.

L'organisation du Comité a été étudiée et une répartition des tâches mise en place. Le bulletin 1991 donnera toutes précisions à ce sujet. Mais aujourd'hui déjà, vous aurez une preuve tangible de cette répartition puisqu'à l'issue de cette Assemblée André Locher et Yves Callet-Molin vous présenteront les projets de réparation, d'entretien et de restauration du Château.

La question ayant été posée, nous précisons que le secrétaire-caissier consacre un mi-temps à sa tâche.

Une mise sur pied de manifestations est actuellement à l'étude et, en réponse à une demande de l'un de nos membres - M. Georges Locher - préconisant l'organisation de concerts, nous soulignons que le Comité y a déjà songé et que des précisions seront apportées dès que possible. Il faut cependant ne pas perdre de vue les contraintes, la place disponible, les équipements techniques, la qualité de l'acoustique qui ne sont peut-être pas très au point au Château. D'autre part, l'Association ne peut guère se laisser entraîner vers le mécénat, trop limitée qu'elle est par ses moyens financiers.

Nous terminerons en remerciant tous les membres du Comité, M. et Mme Maquelin, nos gardiens, leurs aides et tous les collaborateurs et collaboratrices des réceptions.

3. Rapport du trésorier

Georges Tschopp remarque que tous les membres de l'Association ont reçu, en même temps que la convocation à l'Assemblée générale, le condensé de la situation financière 1989, en pages 22 - 23 du *Bulletin 1990*. Il n'est donc pas nécessaire de le relire et il propose, avant de répondre aux questions éventuelles, d'entendre la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes. Aucune objection n'est soulevée.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Aloïs Gavillet donne lecture de ce rapport :

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Conformément au mandat que vous nous avez confié, lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons procédé le 3 avril dernier, au domicile de M. André Locher, vice-président, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 1989.

Relevons tout d'abord que du fait des tractations avec le Montreux Palace, les recettes nées de nos rapports avec cet établissement portent sur treize mois, ce qui, à titre exceptionnel, améliore nos résultats.

Nos contrôles ont porté principalement sur les points suivants :

- report des soldes de notre bilan dans nos comptes au 1er janvier 89;*
- opérations enregistrées en cours d'exercice;*
- bilan et comptes de résultats au 31 décembre 1989.*

Précisons ici, que si nous avons procédé au contrôle intégral des reports et comptes du bilan, c'est en revanche par de nombreux sondages dans les écritures intervenues en cours d'exercice que nous nous sommes assurés de l'exactitude de nos comptes.

Aucune différence n'a été relevée. Par ailleurs, tous les renseignements ou documents utiles à nos investigations, nous ont été remis spontanément, à notre pleine et entière satisfaction.

De plus les frais généraux d'entretien ont évolué de 1988 à 1989 comme suit:

	1988	1989
Total	Fr.79'676.-	Fr.50'539.-
dont à déduire		
Subsides	Fr.25'589.-	Fr.4'900.-
Charge résiduelle	Fr.54'087.-	Fr.45'639.-

d'où une diminution de Fr. 8448.-

Un important effort est intervenu pour améliorer notre patrimoine. En effet ce ne sont pas moins de Fr. 134'960.- qui ont été investis pour rénover la cuisine. Si l'on tient compte encore que Fr. 41'680.- d'amortissements de nos immobilisations ont été passés en compte de charges, l'on doit admettre que la perte de Fr. 751.05 telle qu'elle figure dans nos comptes est loin de représenter à elle seule l'état de santé qui ressort de nos livres.

Au terme du présent rapport, nous tenons à féliciter et remercier tous ceux qui ont contribué au succès que nous venons d'évoquer.

- notre président, M. Raymond Junod, qui nous a fait le plaisir d'assister à notre contrôle;
- MM. Georges Tschopp et André Locher sur lesquels repose la responsabilité de nos comptes;
Nous associons à nos remerciements tous les autres membres de notre Comité.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de :

- ratifier nos comptes arrêtés au 31 décembre 1989, tels qu'ils vous sont présentés et remis en annexe, ainsi que le report sur capital de l'excédent de charges;
- de donner décharge :
- au Comité de sa gestion
- aux caissier et teneur de comptes sur l'exercice de leur fonction
- à nous-mêmes de notre mandat.

Les contrôleurs : Aloïs Gavillet, Maurice Emery
Les suppléants : Olivier Jotterand, Georges Perrochon.

5. Adoption des comptes

Aucune question n'étant posée, le président demande à l'Assemblée de voter, à mains levées, l'approbation de ces comptes, ce qui est fait, sans avis contraires.

5.bis Budget

Ce budget, présenté pour la première fois en Assemblée générale est commenté par le président. Il laisse apparaître un excédent de charges de Fr. 2'100.- sur un total de recettes de Fr. 263'600.-.

Le président précise que, pour cette année, M. Yves Callet-Molin, responsable des "Travaux historiques" entrepris dans le Château a obtenu un subside de Fr.10'670.- pour des restaurations entreprises l'an dernier.

Aucune demande de renseignements supplémentaires n'est faite quant à ce budget.

6. Elections complémentaires au Comité

En remplacement de Pierre Favre, décédé le 12 mai 1989, nous avons fait appel à Mme Brigitte Waridel, directrice - adjointe de la

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et grande patronne du siège cantonal de la Riponne. Ce choix est ratifié par l'Assemblée.

7. Propositions individuelles et divers

Nous avons reçu deux interventions auxquels le président a répondu et il demande aux deux motionnaires si les réponses données les ont satisfaits.

M. Georges Locher précise que sa proposition n'a pour but que d'amener une autre ouverture dans les activités du Château.

M. Walter Hofmann remercie le président d'avoir éclairé sa lanterne au sujet des différents points soulevés.

Un membre demande si le Château d'Oron a prévu quelque chose pour le 700ème anniversaire de la Confédération. Le président indique qu'il a eu un contact avec le délégué vaudois à cet anniversaire et qu'il en sera question au prochain Comité, soit le 30 mai 1990.

Le président termine en donnant lecture de trois communications dont une relative au concert prévu le 4 mai 1990 (ténor et harpe) qui est supprimé vu la maladie d'un des artistes.

La partie statutaire de l'Assemblée est à son terme et André Locher et Yves Callet-Molin ont la parole pour nous présenter les projets de travaux de restaurations historiques pour ces prochaines années.

Le Comité a confié à deux de ses membres la mission de dresser un inventaire complet de l'état du Château, dans le but d'établir des priorités et de calculer le coût des travaux futurs.

En effet, malgré de nombreuses restaurations effectuées ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour redonner au Château toute sa splendeur.

Cet inventaire sera présenté sous la forme de plusieurs dossiers avec plans et photos des endroits critiques. On y trouvera également les solutions proposées.

Le premier dossier est presque achevé, il présente les aménagements extérieurs, les façades et les toitures.

A l'aide du rétroprojecteur, André Locher et Yves Callet-Molin présentent des extraits de ce dossier aux membres de l'Assemblée.

(Pour plus de détails, consulter l'article dans le présent bulletin pages 18-24)

L'Assemblée générale est levée à 12h.

Le président

Raymond Junod

Le secrétaire

Georges Tschopp



Le Château d'Oron
Catelle de poêle en faïence
(Pollien à Lausanne, vers 1750)

La vie au Château à la veille de la Révolution

Alors que le pays de Vaud se prépare sans hâte, avec prudence et précaution, à la révolution de 1798, un jeune Bernois, Karl-Jacob Dürheim, s'en vient au printemps 1797 au Château d'Oron en qualité de précepteur du fils du bailli Jean-Rodolphe de Mülinen. Il a passé ses examens d'admission en théologie et désire, avant de commencer ses études, apprendre la langue française. Il a entrepris ce "lointain" voyage plein d'appréhension mais se sent rassuré devant l'accueil amical qui lui est réservé dans la famille du bailli, ce dernier étant du reste un ami de son père.

Il trouve là d'abord Monsieur de Mülinen, homme de haute taille, ancien colonel, affable et courtois qui avait mérité l'estime de ses administrés par son amabilité et sa pondération; son épouse, Charlotte-Eléonore, née von Gross, petite personne gracieuse qui paraissait avoir été élevée à la Cour, pleine de talents, distinguée amateur et virtuose de harpe; très coquette, elle consacre beaucoup de temps à sa toilette où elle utilise moult fards; bien que crainte par le personnel qu'elle mène comme on commande un régiment, elle est au demeurant très bonne et se montre toujours bienveillante envers le nouvel arrivant. Maria, la soeur de Monsieur le Bailli, grande et corpulente, ne possède pas les mêmes qualités. Le jeune homme s'en plaint car elle a la fâcheuse habitude de s'introduire dans sa chambre sous n'importe quel prétexte, sans s'annoncer, comme elle ne manque pas de lui manifester à chaque occasion sa mauvaise humeur. Le fils, Bernhard-Albrecht-Rudolf, son élève, s'avère très vif et très doué, choyé par ses parents auxquels il impose souvent sa volonté sans qu'on puisse leur en tenir rigueur puisqu'ils ont perdu récemment le cadet, âgé de cinq ans, garçon plein d'espérances, victime d'un accident mortel provoqué par des chevaux emballés.

Le personnel comprend l'intendant Louis Voruz, homme jeune et robuste, qui gère le domaine avec compétence, fort apprécié en plus par les paysans de la contrée, mademoiselle Studer de Thoune qui règne sur les intérieurs, une femme de chambre nommée Fanchette, une cuisinière dont l'identité s'est perdue, un serviteur faisant à la fois office de valet et de cocher.

On reçoit fréquemment le secrétaire baillival, Gabriel-Frédéric Jan de Châtillens, parfois la visite du pasteur Hurtauld ou celle du médecin Mellet d'Oron.

Le bailli procure quelque assistance à des émigrés français vivant assez misérablement dans les maisons du voisinage où ils ont trouvé refuge. Alors qu'ils portent habituellement de pauvres habits et des sabots, ils revêtent,

lorsqu'ils sont parfois invités au Château, des atours de cour avec bottes et éperons. Le Chevalier de Lagarde arbore même une décoration royale à lui conférée par Louis XVI. Ils ont alors le verbe haut et un comportement fier qui déplaît aux domestiques, animosité accrue par l'absence de pourboire due à leur impécuniosité. On prétend même que le cocher, pour se venger, alla jusqu'à seller la monture qu'utilisait le Chevalier de telle façon que l'animal se cabra et jeta l'infortuné sur le pavé où il se cassa la jambe.

Parmi les hôtes se trouve aussi le célèbre harpiste Marin, compagnon modeste, d'un commerce exceptionnellement agréable qui joue de son instrument à la perfection. Les concerts qu'il donne de temps en temps dans la cour du manoir ravissent les auditeurs par leur qualité et leur beauté. Madame la Baillive profite de sa présence pour parfaire ses connaissances.

Ainsi se déroule la vie tranquille au Château à la veille d'événements qui vont la bouleverser. En effet les manifestations révolutionnaires se multiplient un peu partout et le 25 janvier 1798, après la proclamation de l'indépendance du Pays de Vaud, Monsieur le Bailli est prié, avec les égards dus à son rang, de bien vouloir quitter les lieux avec sa famille et sa suite.

Héli Liard

Renseignements tirés de : *Berner Erinnerungen aus der Zeit des Überganges Karl - Jacob DÜRHEIM (1780 - 1866)*

Les projets d'études et de travaux de restaurations historiques

Lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons présenté à l'assistance les premiers fruits de l'étude engagée pour définir une politique d'intervention à long terme.

Le premier tome du rapport préliminaire de novembre 1989 présentait une auscultation attentive et un diagnostic de l'état des lieux, des rides et des craquelures de notre vénérable monument. Consacré à l'extérieur (aménagement, façades et toitures) il passait en revue de façon exhaustive les dégâts apparents et les objets qui demandent certaines améliorations; il envisageait ou détaillait certaines solutions à mettre en œuvre pour y remédier; il fournissait de premières indications quant à l'urgence de certains travaux et à l'ampleur des investissements qu'ils nécessitent.

Tout au long de l'année écoulée, cette importante étude s'est poursuivie. Elle aboutissait provisoirement à l'édition, en octobre 1990, de trois volumineux rapports, dont cinq planches sont ici reproduites à titre d'exemple.

Une deuxième édition du tome I étoffe la première en fournissant des informations plus détaillées et chiffrées sur les problèmes importants des molasses, notamment.

Le tome II est consacré à l'intérieur du Château, niveau inférieur, salles de réceptions et appartement. Le troisième tome examine quant à lui les niveaux supérieurs du Château, le donjon et les communs. Près de 500 clichés ont ainsi été pris par André Locher.

Forts de ces dossiers, nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire en collaboration avec la section des Monuments Historiques de l'Etat de Vaud. Archéologue, historien, restaurateur, spécialistes dans les domaines de la pierre, du bois, des crépis, ont rejoint l'architecte pour entamer une opération de longue haleine.

L'apport des uns et des autres assurera des interventions en parfaite connaissance de cause.

L'année 1991 devrait ainsi voir s'élaborer différentes études.

Une campagne de mesures menée sur dix-huit mois, avec pose de témoins par l'ingénieur, permettra de préciser les risques et les consolidations nécessaires.

Le dépouillement des archives du XVIII^e siècle, aux Archives cantonales vaudoises, débouchera sur un premier rapport à fin 1991. L'année suivante, l'étude de la période bernoise complémentaire, (1557 à 1700), puis celle de la période médiévale, nous conduirons finalement à la publication d'une synthèse historique.

Pour ce qui concerne les plans du Château, nous disposons principalement d'un relevé de 1933 qui, après contrôle, a révélé ses imprécisions. Les méthodes actuelles faisant appel à la numérisation des données et à l'informatique assurent une très grande précision. L'état des lieux pourra ainsi être rectifié et complété. Pour l'intérêt historique, les boiseries et les serrureries pourront intégrer la bibliothèque déjà archivée grâce à l'informatique pour d'autres de nos grands châteaux vaudois, et permettre ainsi d'intéressantes comparaisons. Des études dendrochronologiques des charpentes et poutres aideront encore l'historien dans sa compréhension de l'histoire de notre Château.

Le rôle du restaurateur d'art consistera à déterminer les différentes étapes de décorations extérieures et intérieures en examinant la stratigraphie des couches en présence. Les papiers peints du salon de chasse, ainsi que l'ensemble des tableaux et des œuvres d'art sur papier feront l'objet d'analyses. Leur état de conservation et les mesures conservatoires prioritaires en regard des qualités et importance de chaque objet seront établies, les propositions de traitement chiffrées.

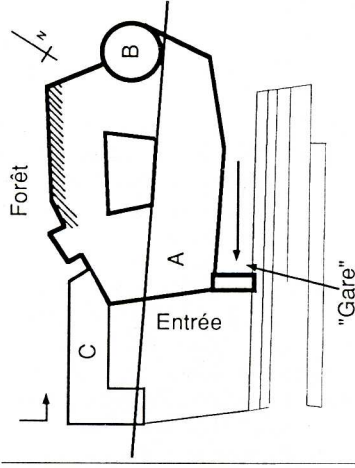
Cette phase d'études indispensable représente une opération fort coûteuse, de l'ordre du demi million de francs. Elle ne pourra être entreprise qu'avec l'apport essentiel de l'Etat de Vaud et l'aide complémentaire de la Confédération dont nous attendons les engagements.

Des travaux de toute première urgence, dont les causes amènent une rapide dégradation du Château, devront être entrepris ces deux prochaines années. Importants problèmes de pierre, de certains crépis, menuiserie des fenêtres, infiltrations néfastes qui en découlent, attaques massives de vrillettes sur les poutres, charpentes, boiseries, cadres de tableaux et autre mobilier, conditions de conservation des livres de la bibliothèque nous entraîneront allègrement au-delà du quart de million de travaux. Et c'est bien en millions de francs que se chiffrent les efforts de conservation et d'amélioration qu'il faudra consentir à moyen et plus long terme.

La tâche de votre Comité sera donc rude et lourde pour s'assurer les soutiens financiers indispensables à ces opérations.

Yves Callet-Molin

CONSTAT (novembre 1989)		SOLUTIONS ENVISAGEES	
1.2.4	Façade "forêt" (nord-ouest) :	Restaurée en 1970-71.	
2.43	Canonnière à l'Ouest de la tour-latrines : érodée. Deux fentes	<i>Brossage et application d'un badigeon de molasse. Boucher les deux fissures.</i>	
2.44.1	Culée de la tour d'angle sur brisure de la façade : raffistolée en épaisseur avec un enduit "étanche" à base de molasse ? inadéquat.	<i>Enlever le traitement, curer, rhabiller et traiter à l'esther silicique.</i>	
2.44.2	Fenêtron du milieu : deux montants de molasse : morts.	<i>Deux montants à changer : molasse ou grès.</i>	
2.442	Cassure de la façade, au droit de la tourelle : délavage accentué du badigeon de chaux.	<i>Rejointoyer - brosser, curer. Traiter la tablette à l'esther silicique.</i>	
2.45.2	Fenêtre de la chambre Paquelier-Gaiffe : tablette se gorge d'eau. Pénétration d'humidité.	<i>Jointoiement de la tablette et de la traverse. A terme, changer tout l'encadrement.</i>	
2.45.1	Encadrement molasse à traverse : très mauvais état. Traverse insauvable, montants désagrégés	<i>Achat d'un échafaudage tubulaire en aluminium, "Vectur", par le comité.</i>	
2.45.3	Echafaudage nécessaire pour interventions sur les différentes façades.		

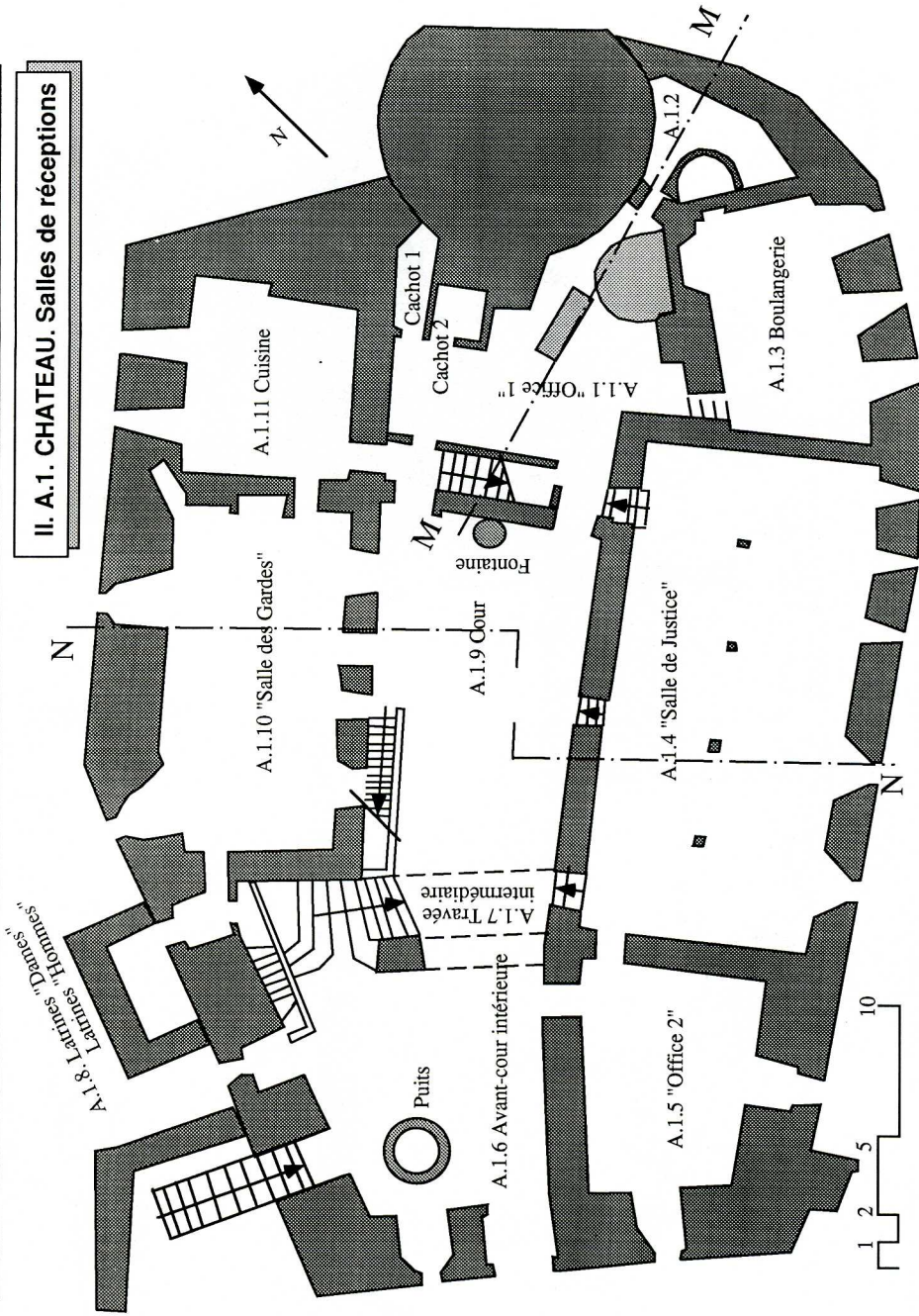


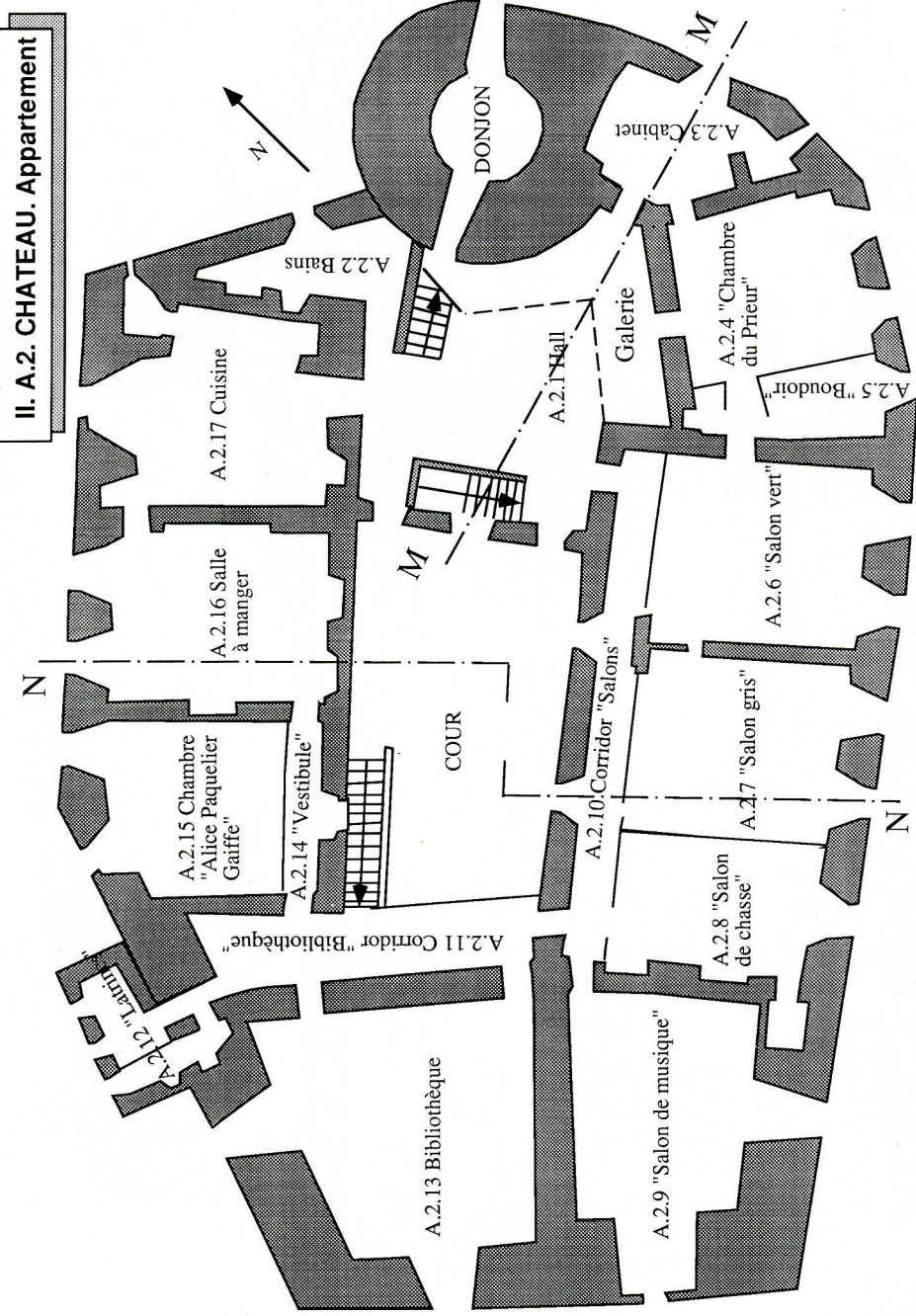
pos.	urg.	coût	concerne
2.43	1	"	tailleur de pierre
2.44.1	1	=	tailleur de pierre
2.44.2	1	»	tailleur de pierre
2.45.2	1	"	tailleur de pierre
2.45.1	1	"	tailleur de pierre
	3	»	tailleur de pierre
2.45.3	1	»	architecte

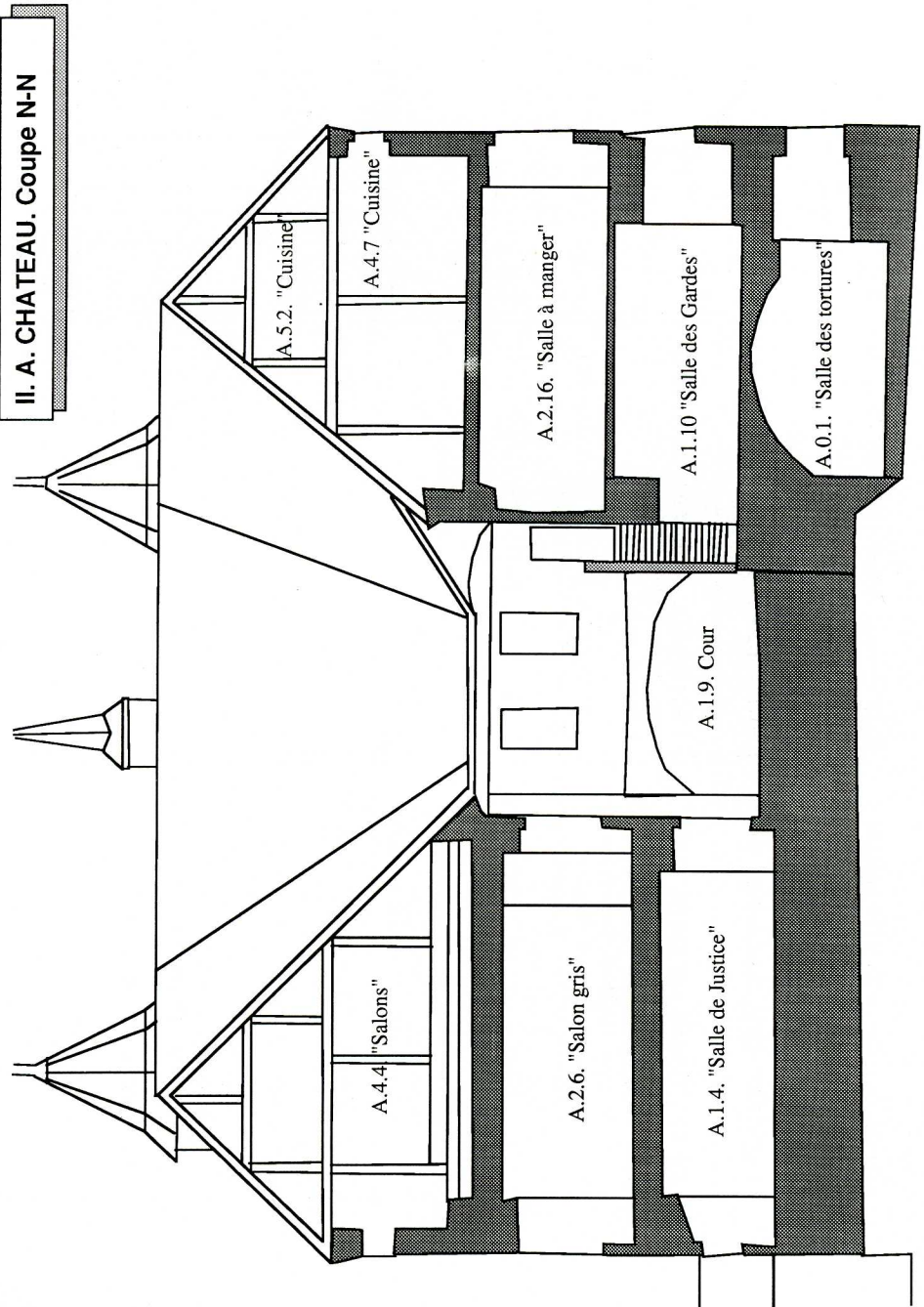
Notes:

Urgence 1 donnée par nécessité d'intervenir sur les fenêtres de la s. à imanger (podium et échafaudage à monter)

II. A.1. CHATEAU. Salles de réceptions







II. A. CHATEAU. Coupe N-N

II. A. CHATEAU. Coupe N-N

CONSTAT (juin-septembre 1990)		SOLUTIONS ENVISAGEES	
<p>A.3.2 "Galerie sur grand hall"</p> <p>3.21 Enduit peint sur le pan de bois fermant l'escalier d'accès au donjon : traces de longues coulures, taches; détérioration par chocs sur la plinthe. Vrillette en activité sur face intér.</p> <p>3.23.1 Enduit peint sur murs : parties décrépies, salies; taches d'humidité. (rapport P. Bonard, 1988).</p> <p>3.23.2 Marches bois sur deux portes vers s. comité : vrillette active.</p> <p>3.23.3 Banc d'église : fortement attaqué.</p> <p>3.24 Face du mur faisant dos au four à cailles de la salle de comité : coulures de suie (le four n'est plus utilisable en l'état; condamné comme tous les autres).</p>		<p>Dans l'optique de rendre la galerie et les deux pièces du donjon accessibles au public :</p> <p>A étudier dans le cadre général de la polychromie et des enduits. Restaurer. Traitement curatif de la face peinte : pas possible sans décapage.</p> <p>A étudier dans le cadre général de la polychromie et des enduits. Restaurer.</p> <p>Evacuer la partie marche (horizontale) et remplacer.</p> <p>Evacuation souhaitable.</p> <p>Piquer et retaire l'enduit en même temps que tout le grand hall et la galerie.</p>	
pos.	urg.	coût	concerne
3.2	2	(*)	historien / restaurateur
3.21	1	(=)	restaurateur
	2	(=)	spécialiste bois
	1	«	«
3.23.1	1	«	historien / restaurateur
	2	»	restaurateur
3.23.2	1	«	menuisier / arch.
	2	»	restaur./maçon / peintre
3.24	2	(*)	
Notes:			

La Bibliothèque : un bilan de santé

Conscient que la Bibliothèque est le fleuron du Château, le Comité de l'Association a jugé nécessaire de s'interroger sur l'état et les conditions de conservation de cette remarquable collection.

Pour réaliser cette expertise, nous avons fait appel à un spécialiste. Il s'agit de Monsieur Andrea Giovannini, qui dirige l'*Atelier pour la conservation et la restauration du livre*, (jusqu'en 1990 à Fribourg, et, dès cette année, au Tessin).

Mandaté par le Comité, Andrea Giovannini a passé deux jours au Château, les 11 et 12 octobre 1990, pour procéder à des analyses diverses. Messieurs Tschopp et Kissling ont activement collaboré à cet examen, fournissant à Monsieur Giovannini tous les renseignements dont il avait besoin et lui présentant les collections.

Au terme de ces deux journées, Monsieur Giovannini a rédigé un rapport qu'il a remis à une délégation du Comité le 2 novembre 1990, sous le titre *Bilan des conditions de conservation et de l'état des collections de la Bibliothèque du Château d'Oron*. C'est une rapide synthèse de ce rapport que nous vous proposons ici.

L'expertise a porté sur : la bibliothèque principale
la bibliothèque de la galerie
le fonds Chalon
les parchemins.

Pour chaque collection, l'expert procède à plusieurs analyses :

1. les conditions de conservation (analyse climatique, lumière, propreté des locaux, risques spéciaux);
2. les techniques d'entreposage des livres (étagères, rangement des livres, propreté des livres, entretien);
3. l'état des fonds (état de conservation des papiers, des reliures, des divers timbres ou étiquettes).

Pour chacune de ces rubriques, l'expert dresse le bilan et propose, lorsque c'est nécessaire, des mesures permettant d'améliorer les conditions de conservation.

La bibliothèque principale

Dans l'ensemble, les **conditions climatiques** relevées sont plutôt satisfaisantes. Mais, sur les conseils de Monsieur Giovannini, nous allons acquérir un thermo-hygrographe qui nous permettra de faire le relevé régulier de la température et de l'hygrométrie. Après une année de

mesures, l'expert pourra établir le véritable bilan des conditions climatiques de la bibliothèque. Les fenêtres, quant à elles, devraient être remplacées.

Il y aura lieu également de réduire l'intensité de la lumière (par des stores, ou des rideaux)¹.

En ce qui concerne la propreté, l'expert préconise le nettoyage régulier des étagères, et nous envisageons l'achat d'un aspirateur spécial.

Les risques spéciaux sont réduits, tant ceux d'incendie que les risques d'infiltrations d'eau, voire d'inondations. Quant au vol, ses risques pourraient être diminués (lors de visites de groupes notamment) par un système électronique, relativement coûteux. Mais, ajoute notre expert, "de simples mesures mécaniques peuvent aussi donner de bons résultats" (p. 5 du rapport).

Pour ce qui concerne l'**entreposage des livres**, nous devons surveiller attentivement l'espace entre le mur et le dos des étagères, où des "insectes bibliophages" pourraient se développer.

Nous devrions desserrer quelque peu nos livres, de manière à pouvoir les extraire facilement, ce qui évite de les abîmer. Nous avons à améliorer le rangement des grands formats, par l'insertion suffisante de serre-livres adaptés.

Au chapitre de l'entretien, les livres traités par Monsieur Kissling sont propres, et la formule du produit qu'il utilise actuellement pour l'entretien des peaux est bonne. Monsieur Giovannini donne de précieuses indications sur les interventions qui permettent de nettoyer des livres sur lesquels il a relevé des traces de mycélium (champignons).

Le bilan général de l'**état de conservation des ouvrages** est bon; quelques papiers et quelques reliures appellent des interventions. Les travaux de restauration des reliures menés jusqu'ici ont été bien faits; de plus, ils permettent l'éventuel démontage du livre, dans les cas où l'on envisagerait un traitement du papier. En effet, Monsieur Giovannini a constaté quelques "papiers affaiblis par des moisissures", qu'il faudrait soigner, et "ces opérations délicates devraient être confiées à des restaurateurs spécialisés" (p. 9 du rapport). En ce qui concerne les cotes, nous devons abandonner l'usage des étiquettes autocollantes.

La bibliothèque de la galerie

L'**analyse climatique** de cette bibliothèque aboutit *grosso modo* à des conclusions similaires à celles que l'on vient de parcourir rapidement pour la bibliothèque principale. Pour cette partie nous prévoyons également l'acquisition d'un thermo-hygrographe. L'unique fenêtre du local doit aussi

¹Il est possible d'ajouter aux vitres un filtre UV intégré : "ce filtrage peut être obtenu par des films collés sur les vitres ou par des vitrages triples dont la couche intermédiaire est formée par du verre artificiel filtrant, type Lexan" (p. 3 du rapport).

être remplacée par un double vitrage. La quantité de lumière est acceptable. Des améliorations doivent être apportées en matière de nettoyage du sol et des étagères. Les risques spéciaux sont quasiment nuls.

C'est sur l'**entreposage des livres** que doivent porter les efforts.

L'**état général** de cette collection, réunissant principalement des ouvrages brochés, est satisfaisant. Mais certains ouvrages, et quelques reliures anciennes mériteraient une restauration soignée par un spécialiste.

Avant de mettre en oeuvre les différentes mesures d'amélioration proposées, nous devrions procéder à un tri de ces brochures, afin de donner priorité aux livres que nous voulons conserver à long terme.

Le fonds Jean Chalon

Le fonds Chalon montre d'une manière générale un assez bon état de conservation. Monsieur Giovannini a repéré cependant certains volumes qui ont "subi une très forte humidité, qui a permis le développement de colonies de micro-organismes" (p. 15 du rapport). Les volumes infectés devraient être séparés des autres².

Les parchemins

Il s'agit au total d'un peu moins de trente documents rédigés sur parchemin, dont il faudrait modifier le mode de conservation; certains sont pour l'heure glissés dans une chemise en plastique, souvent pliés. Une amélioration notable consisterait à les faire tout d'abord aplanir par un spécialiste, puis à les conserver dans des enveloppes en papier alcalin.

Conclusion

Dans l'ensemble, le bilan dressé par Andrea Giovannini montre une situation relativement bonne; nous pouvons ainsi planifier sereinement diverses interventions. Il n'y a pas péril en la demeure. Nous allons cependant sans tarder dresser l'inventaire de ce qu'il faudrait faire - ou ne plus faire... -, tant en ce qui concerne l'architecte que le bibliothécaire !

Le résumé que l'on vient de lire fait état d'acquisitions de matériel d'ores et déjà décidées par le Comité. D'autres mesures (entreposage, restauration de reliures, nettoyages, etc...), demandent qu'on les planifie sur une certaine durée, tout ne pouvant être réalisé en même temps.

Brigitte Waridel

² Nous devons envisager, pour ces "malades", une désinfection par oxyde d'éthylène (p. 15 du rapport).

Situation financière de l'Association

Bilan au 31 décembre 1990

1. Actif		
10. Compte de chèques postaux	971.50	
12. Matériel d'exploitation	40'028.90	
13. Immeubles et terrains	1'501'201.10	
14. Musée, tableaux, mobilier	439'960.65	
15. Bibliothèque	604'351.40	
16. Souvenirs	13'229.00	
17. Rénovation de la cuisine	96'000.00	
18. Débiteurs	9'531.95	
2. Passif		
24. Compte courant débiteur BCV		97'278.20
21. Emprunt hypothécaire CFV		158'444.30
23. Créanciers		17'381.20
22. Capital		2'432'170.80
TOTAUX :	2'705'274.50	2'705'274.50

Compte de pertes et profits au 31 décembre 1990

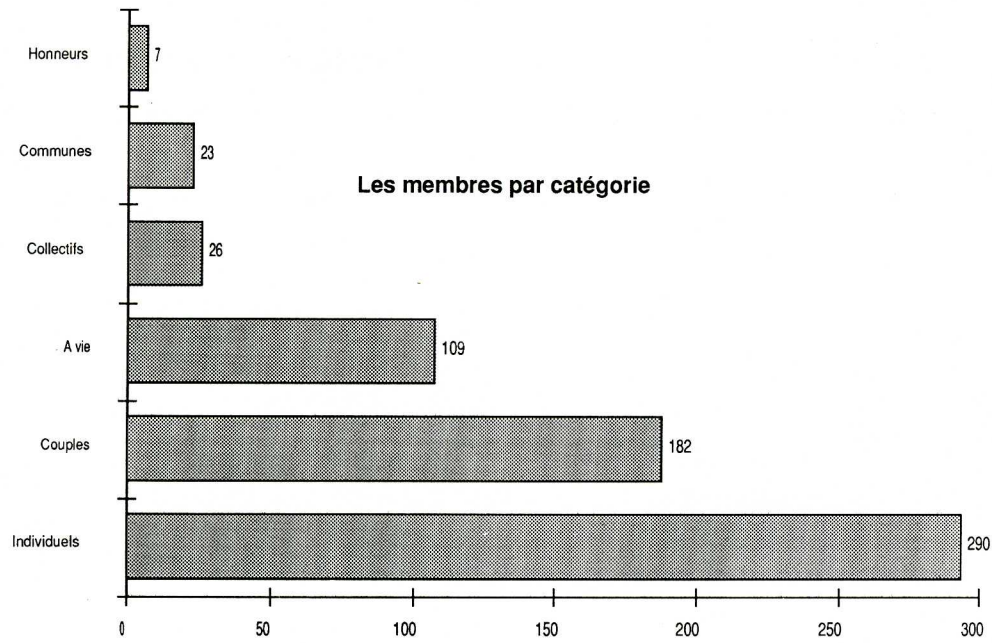
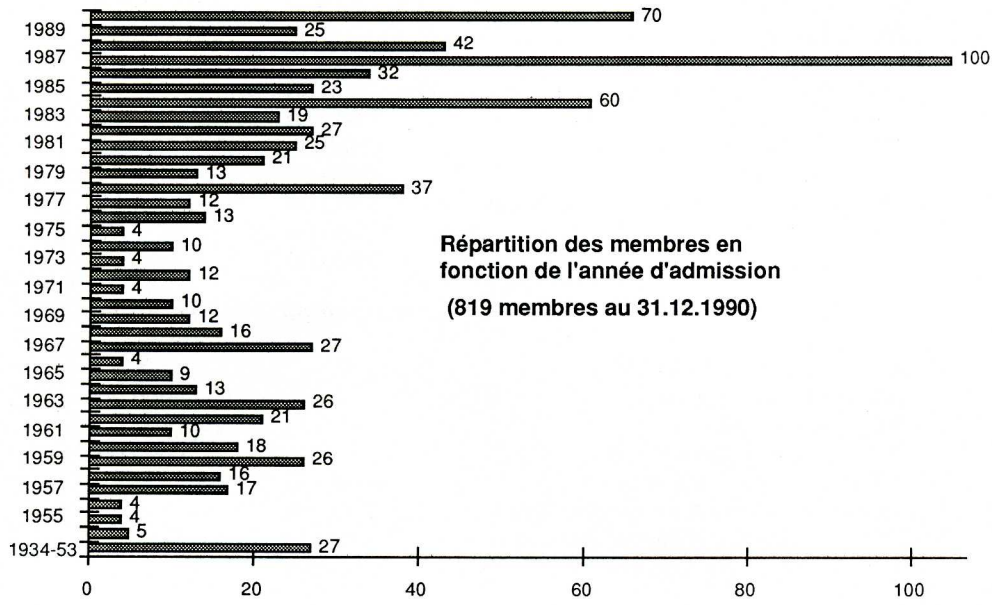
3. LE COMITE	CHARGES	REVENUS
350. Indemnité du Comité et frais	8'549.30	
351. Traitement du secrétaire	21'000.00	
354. Frais de bureau	3'754.85	
* TOTAL :	33'304.15	
4. FINANCES		
400. Intérêts		32.65
450. Frais de ccp	203.80	
451. Intérêts et frais bancaires.	20'247.25	
* TOTAL :	20'451.05	32.65
5. BATIMENTS		
500. Revenus des locations		62'895.00
501. Redevance du restaurateur		157'986.00
502. Cabine téléphonique		504.80
503. Location de l'appartement		9'600.00
550. Salaire du gardien	39'904.45	
551. Salaire des aides et remplaçants	25'698.95	

	CHARGES	REVENUS
552. Assurances sociales	19'146.80	
554. Assurances incendie, RC	4'931.60	
556. Produits de nettoyage	2'987.15	
557. Electricité	20'317.15	
558. Téléphones du Château	1'262.50	
560. Achat d'eau	1630.00	
559. Matériel jardin, fleurs	1174.70	
562. Frais divers du gardien	1'193.45	
563. Amortissement de la dette	10'655.20	
566. Amortissement de la cuisine	20'000.00	
* TOTAL :	148'901.95	230'985.80
6. TRAVAUX		
600. Subsidés cantonaux		8'976.00
650. Restaurations historiques	37'695.70	
651. Travaux d'entretien et réparations	3'602.70	
652. Entretien du matériel exploitation	2'291.75	
653. Entretien du système alarme	4'645.80	
* TOTAL :	48'235.95	8'976.00
7. MUSEE		
700. Recettes visiteurs		15'089.50
701. Ventes de souvenirs		2'092.00
750. Part du gardien	6'389.80	
750.1 Taxe communale	1'459.25	
751. Bibliothèque, fichier, entretien	10'034.20	
752. Restauration des tableaux, des meubles	2'567.00	
754. Achat de matériel	311.90	
755. Publicité	1'526.00	
* TOTAL :	22'288.15	17'181.50
8. L'ASSOCIATION		
800. Cotisation des membres		24'180.00
801. Dons reçus		2'907.80
802. Contribution du canton		
850. Assemblée générale	9'705.80	
851. Imprimés et bulletin	1099.00	
852. Cotisations à d'autres associations	780.00	
* TOTAL :	11'584.80	27'087.80
TOTAUX	284'766.05	284'263.75
EXCEDENT DES CHARGES		502.30

Budget 1991

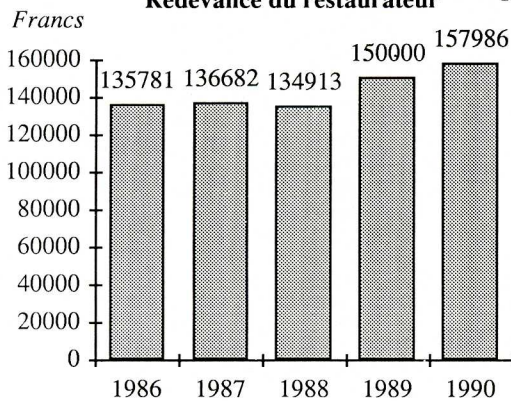
	CHARGES	REVENUS
3. LE COMITE		
350. Indemnité du Comité et frais	10'000.00	
351. Traitement du secrétaire	20'200.00	
354. Imprimés et fournitures de bureau	5'000.00	
* TOTAL :	35'200.00	
4. FINANCES		
400. Revenu du capital, intérêts		50.00
450. Frais de ccp	200.00	
451. Intérêts et frais bancaires.	20'000.00	
* TOTAL :	20'200.00	50.00
5. BATIMENTS		
500. Revenus des locations des salles		80'000.00
501. Redevances du restaurateur		170'000.00
502. Cabine téléphonique		500.00
503. Location de l'appartement		10'200.00
550. Salaire du gardien	41'000.00	
551. Salaire des aides et remplaçants	44'000.00	
552. Assurances sociales	25'000.00	
554. Assurances incendie, RC	7'200.00	
556. Produits de nettoyage	2'200.00	
557. Electricité, bois, mazoût	21'000.00	
558. Téléphones du Château	1'300.00	
560. Achat d'eau	1'700.00	
559. Matériel jardin, fleurs	1'200.00	
562. Frais divers du gardien	1'500.00	
563. Amortissement de la dette	20'000.00	
* TOTAL :	175'600.00	260'700.00
6. TRAVAUX		
600. Subsidés cantonaux		
650. Restaurations historiques	15'000.00	
651. Travaux d'entretien et réparations	5'000.00	
652. Entretien du matériel exploitation	2'000.00	
653. Entretien du système alarme	3'300.00	
* TOTAL :	25'300.00	

7. MUSEE	CHARGES	REVENUS
700. Recettes visiteurs		10'000.00
701. Ventes de souvenirs		1'500.00
750. Part du gardien sur visiteurs et souvenirs	4'000.00	
750.1 Taxe communale sur les entrées	1'000.00	
751.1 Bibliothèque entretien	6'000.00	
751.2 Bibliothèque fichier	4'000.00	
752. Restauration des tableaux, des meubles	2'500.00	
754. Achat de matériel	3'000.00	
755. Publicité	3'500.00	
* TOTAL :	14'000.00	11'500.00
8. L'ASSOCIATION		
800. Cotisation des membres		23'000.00
801. Dons reçus		1'500.00
802. Contribution du canton		4'000.00
850. Assemblée générale	7'000.00	
851. Imprimés et convocations à l'AG	2'000.00	
852. Cotisations à d'autres associations	800.00	
853. 700 ^e de la Confédération	20'000.00	
* TOTAL :	29'800.00	28'500.00
TOTAUX	310'100.00	300'750.00
EXCEDENT DES CHARGES		9'350.00

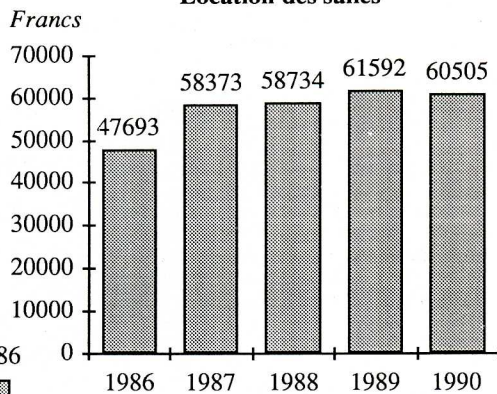


Statistiques sur la restauration au château d'Oron

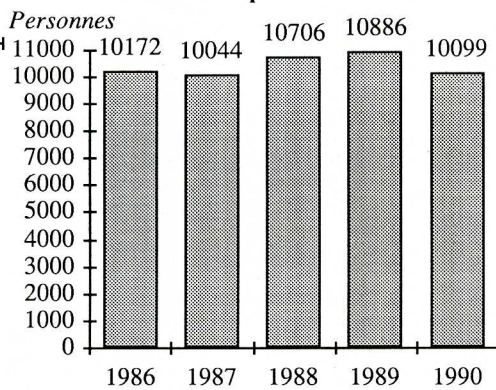
Redevance du restaurateur



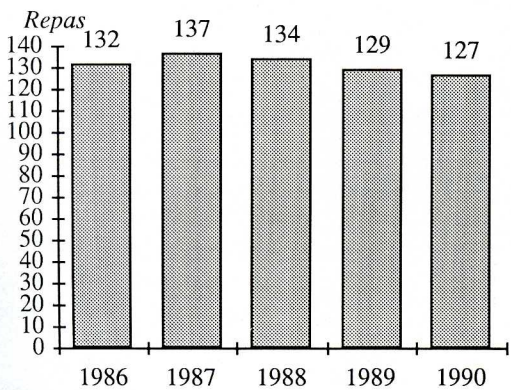
Location des salles



Nombres de personnes servies



Nombre de repas servis



Liste des membres

arrêtée au 31 décembre 1990

Membres d'honneur

LIARD Héli, Lausanne, Président d'honneur	LERESCHE Albert, Oron-la-Ville
BORGEAUD Marguerite, Lausanne	LIVET Pierre, Vevey
GAVILLET Philippe, Peney-Le-Jorat	TREBOUX Robert, Oron-la-Ville
GRABER Pierre, Savigny	

Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne, Lausanne	FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lausanne	Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St-Prex
Automobile Club de Suisse, Berne	FELBER Jean-Pierre, Lausanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie, Neuchâtel	FERNEX Ellen, Villefranche/mer
BARRAUD Alain, Lausanne	FLUCKIGER Pierre-André, St-Imier
BARRELET Michèle, Servion	FREI Alfred, Montreux
BETTENMANN Werner, Cugy	GABELLA Humbert, Eclepens
BINGGELI Albert, Schwarzenburg	GAVILLET Berthe, Pully
BLOCH-Diener Elsa, Berne	GAVILLET Léa, Pully
BLONDEL Georges, Châtillens	GESSENEY Henri, Aigle
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes	GETAZ ROMANG SA, Vevey
BOUDRY André et Marguerite, Oron-la-Ville	GOLAY Louis, Morges
BOUDRY François, Lausanne	GOTTHUEY Yvette, Chapelle sur Oron
BOUDRY-Krieg Monique, Lausanne	GREMAUD Paul, Chapelle sur Oron
BOVARD André, Oron-la-Ville	GREMION Gérald, Vevey
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge	GUSTAFSON A., Châtel St Denis
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth, Corsier sur Vevey	HENZER Willy, Vuillens
CARDANI Aldo, La Croix sur Lutry	HERMINJARD Pierre Philippe, Palézieux-Gare
CHAPPUIS Simon, Carrouge	HOFFMANN Alfred, Oron-la-Ville
CLERC Jean-M., Lutry	Imprimerie Vaudoise, Lausanne
Comité central ACS, Berne	JACOB Werner, Pully
Commune d'Oron-La-Ville, Oron-la-Ville	JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills(Maryland) USA
Commune d'Oron-Le-Châtel, Oron-le-Châtel	JATON Roland, Lausanne
COSENDEY Marcel, La Tour de Peilz	JOTTERAND Olivier, Crissier
CUSIN Philippe et Daisy, Miex	JUNOD Raymond, Cugy
De BLAIREVILLE Pierre-André, Oron-le-Châtel	KAMMER Charles, Lausanne
DESGRAZ Antoinette, Puidoux	KIBURZ Jean, Pully
DESSEMONTET Olivier, Lausanne	KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge
DOLESCHAL Max, La Conversion	KRIEG Catherine, Lausanne
DUTOIT André, Lausanne	KRIEG Madeleine, Lausanne
EMERY Maurice, Les Cullayes	LOCHER Clairette, Savigny
ETTER Jean-Louis, Le Paquier	LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel
	LUTHI Jean, Genève
	MAENDLY Madeleine, Châtillens
	MAENDLY Serge, Châtillens
	MARTIN Jean-Louis, Lausanne

MARTINET Aude, Oron-la-Ville
 MARTINET Christophe, Oron-la-Ville
 MARTINET Jacques, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
 MARTINET Sophie, Oron-la-Ville
 MAYOR Paul Henri, Chexbres
 MAYOR Paul, Oron-la-Ville
 MICHON Francis, Epalinges
 MONNEY Cécile, Romont
 MONNEY Robert, Romont
 MOSCHING-Chabloz Roman, Crissier
 MURDTER Lucien, Vuarrens
 NYDEGGER Marcel, Oron-la-Ville
 PACHE Roger, Payerne
 PACHE-Regamey Henriette, Epalinges
 PASCHE Georges, Lausanne
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville
 PASTORE André, Oron-la-Ville
 PIAGET Jean-Louis, Genève
 PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville

RACINE Raymond, Lausanne
 RAPIN Eric, Payerne
 RICHTER Charles, Lausanne
 ROCH Jean-Claude, Lausanne
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
 ROSSI-Locca Gianna-Ada, Mollie-Margot
 ROUFFY Marguerite, Lausanne
 ROUGE Pascal, Lausanne
 RUCHAT Georges, Oron-le-Châtel
 SADI SA, Lausanne
 SAVARY Marinette, Ropraz
 SBAZO Oscar, Lausanne
 SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
 STAUB Michel, Lausanne
 STREIT Paul, Genève
 STUDER Ulrich, Lausanne
 TAPIA Yvette, Belmont
 TESAUZY Pierre, Oron-la-Ville
 VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
 WIEHR Jean-Jacques, Monthey
 WILLE Jurg, Meilen

Membres à cotisation annuelle

AERNY Francis, Lausanne
 AGIER Eric, Buchillon
 ARNAUD Line, Morges
 AUBERT Marie Antoinette, Lausanne
 AUBRY Paul, Oron-la-Ville
 BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
 BAEHLER Albert, Berne
 BAENZIGER Raymond, Bernex
 BALLENEGGER Marcel, Lausanne
 BALLIF Jean, Moudon
 BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
 BARBEY Louis, Cottens
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont
 BASSET Claude André, Genève
 BASTIAN Roger, Lutry
 BATT Laura, Muri BE
 BAUD Edouard, Lausanne
 BAYARD André et Martine, Lutry
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
 BEGUIN Georges, Lausanne
 BENDER Marin, Fully
 BENMAYOR Naim, Lausanne
 BERDOZ Eric, Savigny
 BERLIE Pierre, Maraçon
 BETTEX Fredy et Irène, Chesalles sur Oron
 BEUTLER Albert, Moudon
 BIANCHI Louis, Aigle
 BILAT J., Lausanne
 BINGELLI Alice, Schwarzenburg

BINGGELI Robert et Agnès, Oron-la-Ville
 BLANCHOU David, Coppet
 BLUMER Jacques, Neftenbach
 BOISSIER Jacques, Berne
 BOLOMEY Pierre, Lausanne
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne
 BONNARD Jacques, Lausanne
 BONNARD Pierre, Lausanne
 BORLOZ André et Pierrette, Châtillens
 BORNAND Gustave-Henri, Payerne
 BORY Arnold, Carrouge
 BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey
 BOURGEOIS Nelly, Lausanne
 BOURGEOIS Pierre-André et Mireille, Oron-le-Châtel
 BOURQUIN Pierre et Nelly, Oron-le-Châtel
 BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
 BOVARD Louis, Cully
 BOVET Hubert et Martine, Oron-le-Châtel
 BOVET Isabelle, Grand Lancy
 BOVEY Ida, Lausanne
 BOVY-Chevalley Maurice, Chexbres
 BRACK Jean et Enid, Lausanne
 BRESCH SPATH Georges et Lucienne, Yverdon
 BRIOL Charles et Dorette, Monthey
 BROCHARD Roland, Belmont
 BUCHS Hervé, Gumefens

BUGNON Paul, Montagny-Les-Monts
 BUHLMANN Pierre, Lausanne
 BUNZLI Luc-Olivier et Grivat Marie-
 Claud, Essertes
 BURGUY Raymonde, Lausanne
 BURNET Paul, Lausanne
 BURNIER Marcel, Ecublens (VD)
 BUTTY-Marti Olga, Lausanne
 CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville
 CAMPONOVO Roger, Bienne
 CARDINAUX Roger et Ginette,
 Ecoteaux
 CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche
 CEVEY Pierre, Epalinges
 CHABLOZ Eugène, Oron-la-Ville
 CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
 CHAPPUIS Albert-Louis, Vuillens
 CHAPPUIS André, Carrouge
 CHAPPUIS Jean-Claude, Meyrin
 CHAPPUIS R.M., Cousset
 CHAPPUIS V. et H., Peney-Le-Jorat
 CHAPUIS Philippe, Prilly
 CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
 CHARRIERE Bernard, La Rogivue
 CHASTELLAIN-Morley Pierre et Anne,
 Bussigny sur Oron
 CHAULMONTET Philippe, Lausanne
 CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
 CHENEVARD André, Corcelles Le
 Jorat
 CHEVALLAZ Georges-André,
 Epalinges
 CHEVALLEY Andrée, Puidoux
 CHEVALLEY Auguste, Mont sur Rolle
 CHEVALLEY Pierre-André, Puidoux
 CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville
 CHOLLET Jean, Palézieux-Village
 CHRISTINET Alphonse, Zürich
 CLASS Lucie, Zürich
 CLERC Georges, St-Légier
 COIGNY André, La Tour de Peilz
 COMTE Eugène et Anna, Genève
 CONSTANT Silvan, Morrens
 CONTI Sylvain et Elisabeth, Yverdon
 CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-
 Ville
 CORBOZ Louis, Oron-le-Châtel
 COSSY Emile, Puidoux-Gare
 CROTTAZ Jean-Claude, Morges
 CRUCHET Maurice, Morges
 CUEREL Roland et Violette, Crissier
 CUGNET Daniella, Bursins
 CURCHOD HENNARD Roland et
 Madeleine, Lausanne
 CURRAT Charly, Oron-la-Ville
 CURRAT Laurent, Chesalles sur Oron
 CURRAT MARCEL, Oron-la-Ville

CURRAT Pierre, Oron-la-Ville
 De JONGH Anne Françoise, Peney-Le-
 Jorat
 De MEYER Pierre, Villars sur Ollon
 De MORSIER Jean François, Féchy
 De MULINEN Frédéric, Luins
 De ROGUIN Jean, Lausanne
 De SCHOULEPNIKOV Chantal, Zürich
 De WUILLERET Jean Batiste, Fribourg
 DEBONNEVILLE, Chexbres
 DECOMBAZ Marius, Vevey
 DECOSTERD Jean-Philippe, Ferlens
 DECOSTERD William, Grens/Nyon
 DEGLISE Tobie, Lausanne
 DEGUISE A., Paris
 DELAFONTAINE Henri, Jongny
 DELALOYE René, Lutry
 DELESSERT Jules, Ferlens
 DELESSERT Marcel, Essertes
 DELISLE Nadine, Oron-la-Ville
 DELMONICO Franz, Oron-la-Ville
 DELMONICO OTTO et LILIANE,
 Grandvaux
 DEMIEVILLE Serge, Zürich
 DERRON Renée, Lausanne
 DES GRAVIERS Charles et Liliane,
 Maules
 DESCOMBAZ André et Esther,
 Lausanne
 DESMEULES Ami et Raymonde, Oron-
 la-Ville
 DESTRAZ Marguerite, Lausanne
 DESTRAZ Pierre, Vevey
 DETTWYLER Hermann, Genève
 DEWARRAT Camille et Brigitte,
 Montpreveyres
 DIND Roland et COURVOISIER
 Verena, Bouloz
 DORMOND Henri, Corseaux
 Du PASQUIER Jean, Lausanne
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DURUSSEL Georges, Mézières
 DUVANEL Pierre, Le Mont sur
 Lausanne
 DUVOISIN Jean-Pierre, Neuchâtel
 DUVOISIN Louis, Lausanne
 DYENS R. et R., Lutry-Savuit
 DYENS-Mieville Roselyne, Savuit
 s/Lutry
 EGLI Alfred et Renée, Lausanne
 EHINGER Alfred, Yverdon
 EICHENBERGER Pierre et Suzy,
 Ecoteaux
 EISENHUT Erwin, Chexbres
 EMERY Marc, Morges
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes

EMONET Gaby et française, Chesalles
 sur Oron
 EPERON Simone, Lausanne
 EPPLER Helga, Sullens
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel, Vevey
 FALQUET J.O., Oron-la-Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FASEL Roselyne, Fribourg
 FAUQUEX Lily, Riex
 FAVEZ Bernard, Palézieux-Village
 FAVEZ Marcel, Carrouge
 FAVRE Christian et Juliette, Meyrin
 FELIX Gisèle, Oron-la-Ville
 FELLAY Madeleine, Lausanne
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FESSLER Pierre, Morges
 FIAUX Eugène, Ferlens
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)
 FIORINA Julien, Lausanne
 FOLLONIER Evelyne, Chardonnas
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FRITSCHÉ Gérard, Servion
 GANTENBEIN Christian, Veyrier
 GANTY Aimé, Oron-la-Ville
 GANTY Roby et Linette, Chexbres
 GASSMANN Andréas, Ittigen
 GAVILLET Alois, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Daniel et Jacqueline, Peney-
 Le-Jorat
 GAVILLET Etienne, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Payerne
 GENEVEY René, Baugy/Clarens
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Kurt, Trey
 GERBEX Jean, Lausanne
 GEYER François et Karin, Lutry
 GILLER Raphael, Chesalles sur Oron
 GILLET Anne, Genève
 GILLIAND Olivier, Payerne
 GILLIERON Eric, La Tour de Peilz
 GIRARD-Marty Lucky, Prilly
 GLARNER Jean Rodolphe, Mollie-
 Margot
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex
 GOETZINGER, Chernex
 GOLAZ Violette de Maurice, Gollion
 GONIN Paulette, Renens
 GORJAT Gaston, Lausanne
 GRAND D'HAUTEVILLE Eric,
 Lausanne
 GRANDJEAN Marcel, Genève
 GREMLICH Werner et Anne-Claude,
 Echandens
 GUICHOU Ami, Oron-la-Ville
 GUIGNARD Ch. et Emma, Chapelle
 sur Moudon
 GUIGNET François, Servion
 GUILLAUME-GENTIL Andrée, Cully
 GUIGAN Christiane, Lausanne
 GURTNER Samuel, Yverdon
 HAFFTER Christoph, Carrouge
 HANSELER Walter, Zürich
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HAUSAMANN Jean Claude et Simone,
 Lausanne
 HAUSER Christian, Oron-le-Châtel
 HEINZER Hélène, La Joux
 HERMINJAT Abram et Germaine,
 Commugny
 HOBI Franz et Dora, Echandens
 HOFER Marc, Lausanne
 HOFFMANN Walter et Micheline,
 Oron-la-Ville
 HOLLENWEGER Betty, Lausanne
 HORST Marcel, Lausanne
 HUMBERT Suzanne, Lausanne
 IMHOF André, Palézieux-Village
 INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges
 ISCHI Jacques, Chênes-bougeries
 JACCOTET Georges, Lausanne
 JAGGI Grégor, Oron-la-Ville
 JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne
 JAN François, Chapelle sur Oron
 JAN Gloria, Lutry
 JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
 JOLY Bernard et Josiane, Lausanne
 JORAY Marcel, Neuchâtel
 JOSEPH André, Lausanne
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane,
 Puidoux
 JOTTERAND Yves, Ecublens (VD)
 KHATANASSIAN Violette, Châtillens
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
 KISSLING Robert, Oron-la-Ville
 KNECHT Richard, Lausanne
 KOEB Xavier, Palézieux-Gare
 KOECHLI Edgar, Délémont
 KOHLI Gérard, Chesalles sur Oron
 KOLLER Pierre, Zürich
 LANDRY Jean et Juliette, Lausanne
 LAUENER Christian, Bellerive
 LAURENT Max et Edith, Epalinges
 LAURENT-Manz Gilbert et Marie Flora,
 Lausanne
 LE COULTRE Française, Lausanne
 LEDERREY O.Eugène, Grandvaux
 L'EPLATENIER Serge et Geneviève,
 Bussigny
 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
 LERESCHE Marie, Oron-la-Ville

LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEUENBERG, Berne
 LEYVRAZ Louis, Peney-Le-Jorat
 LIARD Marie-José, Lausanne
 LIARD Paul-Henri, Lausanne
 LINDER Dorette, Châtelaïne
 LOCHER André et Raymonde, Oron-le-
 Châtel
 LOCHER Théo et Margrit, Oron-le-
 Châtel
 LOGOZ Michel, St-Sulpice
 LUGINBUHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Eclépens
 LYON Raymond, Gimel
 MAGNENAT Berthe, Lausanne
 MAILLARD Pierre et R., Lausanne
 MARCHAND Naurice et Monique,
 Oron-la-Ville
 MARGOT Maurice, Vevey
 MARGOT Pierre, Cully
 MARGUERAT André, Lausanne
 MARTIN Elisabeth, Moudon
 MARTIN Paul, La Tour de Peilz
 MARTIN René et Nyrielle, Froideville
 MARTINET Daniel et Charlotte, Oron-
 la-Ville
 MARTINET Françoise, Oron-la-Ville
 MARTINET René, Oron-la-Ville
 MASSET Aimée, Genève
 MASSONNET Marcel et Eliane, La
 Conversion
 MASSONNET Pierre, Lausanne
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATTHEY Armand, Ecoteaux
 MATTHEY Bernard, Vuibroye
 MATTHEY Maurice, Lausanne
 MAYOR Samuel et Simone, Mies
 MEIER Jean-Pierre, Genève
 MELLINA Frédéric, Pully
 MELLIORET Catherine, Fribourg
 MENKE-FARDEL Jacques, Yverdon
 MENTHONNEX Frédéric, Oron-la-
 Ville
 MERINAT Edouard et Odette, Lausanne
 METRAL Louis, Lausanne
 METRAUX Paul, Corsier
 MEYER Francis, Bex
 MEYLAN André, Payerne
 MEYLAN Maurice, Lausanne
 MICHEL Christian, Chavornay
 MICHEL Werner et Yvette, Vouvry
 MILLIQUET André, Lausanne
 MINGARD Roger, Le Mont sur
 Lausanne
 MOLLEYRES Janine, Ecublens (VD)
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
 MONNEY Charles, Lausanne

MONNIER Jean, Oron-la-Ville
 MONNIER Philippe, Chenaux-
 Grandvaux
 MONNIER Pierre, Grandvaux
 MORET Georges, Lausanne
 MORQUERA Alberto, Junglinster
 MOUQUIN Michel et Catherine,
 Thierrens
 MULLER René, Lausanne
 MURI Jean et Esther, Wettingen
 MURSET Gilbert, Lausanne
 NAEF Ferdinand, Carouge
 NARBEL J.M., Clarens
 NARBEL-Blanchoud Lucie, Prangins
 NICOD Henri, Petit Lancy
 NICOD Louis, Moudon
 NICOD-Fazan René, Pully
 NICOLLERAT Marc-André et Martine,
 Vufflens-la-Ville
 NICOLLIER Denise, Neuchâtel
 NIKLAUS Roland, Oron-la-Ville
 NORDMANN Rosemary,
 Merlischachen
 OTERO César, Auboranges
 OULEVEY Josette, Lausanne
 PAHUD Pierre, Lausanne
 PAILLARD Colette, Lutry
 PAILLARD Edouard, Begnins
 PAILLARD J.P., Fribourg
 PALAZ M.L., Forel-Lavaux
 PALOGLOU Christos, Junglinster (L)
 PALOGLOU Evaristo, Junglinster (L)
 PALOGLOU Paolina, Junglinster (L)
 PANDE Malvika, Junglinster (L)
 PAQUELIER Marcel et Anne-Marie,
 Louhans (F)
 PARISOD Charles, Oron-la-Ville
 PASCHE André et Cie SA, Lausanne
 PASCHE Fanny, Lausanne
 PASCHE Frédéric, Lausanne
 PASCHE Jean-Daniel, Maracon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre, Le Mont sur
 Lausanne
 PASCHE Roland et Claire-Lise, Ropraz
 PASCHE Rose, Oron-la-Ville
 PASCHOUD Jean, Château d'Oex
 PAYOT Y., Oron-la-Ville
 PECCOZ Charles-Albert, Genève
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLI Mariette, Viganello
 PELLET François, Pully
 PERRET Louis-Daniel, Lutry
 PERRIN C.-A., Lonlay
 PERROCHON Arlette, Lausanne
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTET Charles, Vuillens

PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PETER Raymond et Josiane, Oron-le-
 Châtel
 PETER Werner, Lucerne
 PETERMANN Edith, Lausanne
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PFEIFER Kurt, Salins VS
 PFISTER Roger, Oron-la-Ville
 PICTET Robert, Prilly
 PIGUET Jacques, Giez
 PIGUET - GILLIERON Simone,
 Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châtel St-Denis
 PINOSCH Hans, La Tour de Peilz
 PLATEL Jean-Jacques, Palézieux-
 Village
 PORCHET Charles et Elisabeth,
 Maracon
 PORCHET Jacques et Claudine,
 Mézières
 PORCHET Max, Corcelles Le Jorat
 PORRET Henri, La Tour de Peilz
 POTT Guy, Renens
 PROD'HOM Roger, Lausanne
 PYTHON Paul, Lausanne
 RACINE M., Lausanne
 RANASE Geneviève, Oron-la-Ville
 RECCORDON Pierre-Philippe,
 Lausanne
 REDARD Roger, Lausanne
 RENAUD Jacqueline, Lausanne
 RENAUD Maurice, Puidoux
 RICHARD Alain, Oron-le-Châtel
 RICHARD Armand, Montet/Cudrefin
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay
 RICHARD Pierre, Vevey
 RIOND Alfred, Eclepens
 ROBERT Françoise, Fontainemelon
 ROCHAT André, Premier
 ROCHAT Jean-Richard et Anne-Marie,
 Moudon
 ROCHAT Marcel, Mont sur Rolle
 ROD André et Charlotte, Oron-la-Ville
 ROESSINGER-MAYOR Philippe et
 Sylvie, Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSELET Daniela, Carrouge
 ROSSIER Elisa, Châtillens
 ROSSIER Marcel, Palézieux-Village
 ROUILLER Daniel et COSENDAL
 Marlène, Vullierens
 ROUILLER-Bettems, Renens
 ROUILLY Daisy, Chexbres
 ROY Hugues-Vincent, Oron-la-Ville
 ROY Lysianne, Lausanne
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RYSER Roger, Collonges
 SAHLI Jean, Corseaux
 SAKAKINI-AEBIN Guy, Lausanne
 SCHALLER Jean-Pierre, Lausanne
 SCHALLER Michel, Renens
 SCHERLER Maurice, Lausanne
 SCHOLER Kurt, Yverdon
 SCHREIBER Adam, Küssnacht
 SCHWARZ Jean-Jacques, Epalinges
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEYDOUX Francis, Pully
 SIGMOND Arie, La Tour de Peilz
 SONNAY André, Ecoteaux
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne,
 Les Thioleyres
 STEFFANI Simone et A., Lausanne
 STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron
 STUDER Albert et Juliette, Lausanne
 TACHERON Louis, Aesch
 TARDY Marylène, Etoy
 TARDY Raymond, Saint-Prex
 TESAURY Pierre-Etienne, Oron-la-Ville
 TESOURO Basilisa, Belmont
 THEVOZ Francis, Lausanne
 THOMAS Florence, Lausanne
 THOMAS Roland, Echallens
 TOBLER Robert, St-Gall
 TSCHOPP Georges, Lausanne
 TUSCHER-Bisang Ella, Pully
 UFFER Sylvie, Lausanne
 VAISSBAND Christophe et Marie,
 Chesalles sur Oron
 VALET Olivier, Bussigny
 VANNAY Christian et Monique ,
 Bossonnens
 VAUCHER Bernard et Anne-Lise,
 Forel-Lavaux
 VAUTHEY J.N., Bussigny sur Oron
 VERNIER Jean-Claude, Les Cullayes
 VIDOUDEZ Daniel et Jeanne, Lausanne
 VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent
 VIREDAZ Emile, Yverdon
 VIREDAZ Marcel, Lausanne
 VODOZ Françoise, Commugny
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Roger , St-Prex
 VOLLMY Bernard et Chantal, Oron-le-
 Châtel
 VOLLMY Georges et Madeleine,
 Lausanne
 VOLLMY J.Daniel et Claire-Line,
 Assens
 VOUILLOZ Claude, Lausanne
 VUILLE Marcelle, Lausanne

WACKERNAGEL M.-C., Bâle
WARIDEL Brigitte, Lausanne
WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,
Chesalles sur Oron
WEBER-Margot André, Lausanne
WEIDMANN Gilbert, Savigny
WEIDMANN Jean, Yverdon
WENGER René, Riehen
WERLY Francis et Denise, Lausanne
WERLY Janine, Saint-Prex
WIDER Roland, Oron-la-Ville
WILHELM Ralph, Bâle

WILHELM Sylvain, Bâle
WUEST-AMSTEIN Jean-Pierre,
Lausanne
WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne
WYSS Roger et Yvette, Oron-la-Ville
YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
ZALI Rémy, La Sarraz
ZAUGG Raymond et Chantal, Oron-la-
Ville
ZIGERLI Karl, Berne
ZWAHLEN Ella, Oron-la-Ville

Membres collectifs

Amicale Btrr Art Camp 15 , Ferlens
Association Nationale des Amis du Vin, section VD, Pully
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne
Calame et Schlaeppli SA, Lausanne
Cercle démocratique, Lausanne
Cofideco SA, Vevey
Collège alpin "Beau soleil", Villars sur Ollon
Compagnie Vaudoise d'électricité, Lausanne
Contafin Treuhand & Revision AG, Wabern
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Crédit Suisse, Lausanne
Grands Moulins de Cossonay SA, Cossonay-Gare
Imprimerie Huwiler, Châtel St Denis
Madliger et Chenevard, Le Mont sur Lausanne
Monney & Cie SA, Lausanne
Montreux Palace, Montreux
Commune d'Ecoteaux
Commune d'Essertes
Commune d'Oron-La-Ville
Commune d'Oron-Le-Châtel
Commune de Bussigny sur Oron
Commune de Carrouge
Commune de Châtillens
Commune de Chesalles sur Oron
Commune de Corcelles Le Jorat
Commune de Ferlens
Commune de la Rogivue
Commune de Maraçon
Commune de Mézières
Commune de Montpreveyres
Commune de Palézieux
Commune de Peney-Le-Jorat
Commune de Ropraz
Commune de Servion
Commune de Vuibroye
Commune de Vuillens
Commune des Tavernes
Commune des Thioleyres
Commune des Cullayes
Migros Vaud, Ecublens

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
Retraites Populaires, Lausanne
Sabag SA, Lausanne
Société des Magistrats et Fonctionnaires de l'Etat de Vaud, Lausanne
Société de développement Oron et environ, Oron-la-Ville
URMAC / UCAR, Lausanne
Vieille Fontaine Antiquités SA, Lausanne
Zoo de Servion, Servion

1992:

Réservez déjà la date de l'Assemblée générale 1992,
fixée
au dimanche 3 mai 1992.

Statuts de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron

Raison sociale et buts

- Art. 1er Sous la raison sociale "Association pour la Conservation du Château d'Oron" il existe une Association, organisée corporativement, en conformité des dispositions des articles 60 et suivants du Code civil.
- Art.2. L'Association est propriétaire du Château d'Oron; son siège est à Oron-le-Châtel. Son but est la conservation et la restauration du Château d'Oron et du mobilier qu'il contient. Sa durée est indéterminée.

Structure

- Art. 3. L'Association se compose de toutes les personnes physiques et morales, sociétés, Communes, institutions qui adhèrent aux présents statuts dont elles reçoivent un exemplaire. Elles s'engagent à payer une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.
- Art.4. Il est également admis des membres à vie payant une contribution unique d'au moins dix fois la cotisation annuelle. Cette possibilité n'est accordée qu'aux membres individuels et aux couples.
- Art. 5. Les sociétaires n'ont aucun droit à l'actif social, ni à un traitement de faveur. La carte de membre donne libre entrée au Château.
- Art. 6. Les membres sont répartis de la manière suivante :
a) membres individuels
b) couples
c) membres collectifs
Le Comité peut désigner des membres d'honneur, exonérés de cotisations.

Ressources

- Art. 7. Les ressources de l'Association sont assurées par les cotisations des membres, les finances perçues auprès des visiteurs, les dons, les contributions, subsides ou subventions, les produits de toutes les manifestations artistiques, récréatives ou gastronomiques organisées au Château.

Organes et attributions

- Art. 8. L'Assemblée générale se compose des sociétaires et en représente l'ensemble.
Elle se réunit à l'ordinaire une fois par an, au cours du premier semestre et, à l'extraordinaire, sur demande du Comité ou de quarante sociétaires au moins.

Elle est convoquée par le Comité au moins deux semaines à l'avance, avec ordre du jour.

Pour les élections, le scrutin a lieu à la majorité absolue au premier tour et relative au deuxième.

- Art. 9. L'Assemblée générale a les attributions suivantes :
- a) la nomination pour deux ans du Président, des membres du Comité et des vérificateurs des comptes,
 - b) la fixation pour deux ans des cotisations annuelles
 - c) l'approbation des comptes et de la gestion
 - d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de la société. Elle en connaît l'activité.
 - e) les modifications statutaires
 - f) la dissolution
 - g) l'exclusion de membres pour de justes motifs.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour quel que soit le nombre de sociétaires présents.

- Art. 10. L'Association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres qui se constitue lui-même. Seules les personnes physiques peuvent en faire partie.

Le bureau composé du Président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire - ces deux dernières fonctions pouvant être assumées par une seule personne - expédie les affaires courantes.

Le Président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux.

- Art. 11. Chaque exercice comprend une année civile à la fin de laquelle le Comité établit les comptes qu'il soumet à l'Assemblée générale ordinaire avec un rapport d'activité.

Dissolution

- Art. 12. L'Association peut décider sa dissolution en tout temps.

La liquidation est opérée par le Comité ou par une commission qui rapportera dans un délai de deux mois à l'Assemblée générale, compétente pour prononcer cette liquidation, moyennant l'assentiment du quart de l'ensemble des sociétaires.

Dans ce cas, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et de la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

Validité

- Art. 13. Les présents statuts modifient et remplacent ceux du 11 juillet 1953, du 2 juillet 1961 et du 21 juin 1970. Ils ont été adoptés par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 1985 et entrent en vigueur dès cette date.

Assemblée générale
Dimanche 5 mai 1991
11 heures

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au Château le dimanche 5 mai 1991, à 11 heures dans la salle des Oron.

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du Château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 1990
6. Budget 1991
7. Elections du Comité et des vérificateurs des comptes
8. Propositions individuelles et divers.

Après la partie statutaire, libres propos sur les perspectives au Château d'Oron

Assemblée générale

Dimanche 5 mai 1991

Menu du déjeuner

Salade variée du potager et filets de perches

Velouté d'asperges

Contrefilet de boeuf rôti à la broche du Château en son jus

Pommes croquettes maison

Légumes frais du marché

Fromages d'Oron

Coupe fraises au Salvagnin

Glace vanille

Crème

Café à discrétion

Les mignardises

Fr. 55.- par membre de L'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

Nouveau: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 13 avril, à l'aide du bulletin vert encarté ci-contre. Le secrétariat de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette nouvelle manière de faire.
(tél 021 26 51 97)

Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre l'envoi à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Château d'Oron



Paiement de la cotisation annuelle

Pour la première fois, vous recevez simultanément un bulletin vert pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale et un bulletin vert pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association. Afin de faciliter la tâche de notre caissier, ne confondez pas les deux !

Rappel des montants à payer:

- | | |
|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Membre individuel, cotisation annuelle | Fr 30.- |
| <input type="checkbox"/> Couple, cotisation annuelle | Fr 50.- |
| <input type="checkbox"/> Membre collectif, cotisation annuelle minimum | Fr 300.- |
| <input type="checkbox"/> Membre à vie, cotisation unique de | Fr 300.- |
| <input type="checkbox"/> Membre à vie, couple, cotisation unique de | Fr 500.- |

Tarif de location des salles

Salle des Gardes: (maximum 78 personnes)

prix minimum jusqu'à 30 personnes	Fr. 300.-
de 31 à 40 personnes	250.-
par personne supplémentaire	5.-

Salle de Justice: (maximum 172 personnes)

prix minimum jusqu'à 60 personnes	500.-
de 61 à 80 personnes	400.-
par personne supplémentaire	5.-

Salle des Tortures:

location pour repas (maximum 60 personnes)	250.-
location pour apéritif sans repas	60.-

Salle des Oron

(maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences)

Pour congrès, conférences, Assemblée, exposition, concert, etc	400.-
En cas de location d'une deuxième salle pour les repas	200.-
Location pour apéritif sans repas	120.-

Tout le rez-de-chaussée (4 salles, maximum 400 personnes) 1200.-

Le chauffage et l'illumination extérieure du Château sont compris dans le tarif.

Pour le prix des menus, consulter le mode d'emploi, page 2

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le Château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages
(Collection Trésors de mon pays, No 179). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :
1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées
Fr. 15.-

Ces ouvrages sont en vente au Château, ainsi que différents articles.